

LE MAG CCLO

ÉCONOMIE

En 2022, une belle dynamique
pour le territoire

PLU
INTERCOMMUNAL
p.6

N°4 JUN 2022



Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**

Sommaire



DOSSIER

Économie :

En 2022, une belle dynamique pour le territoire.....

- Un bilan 2021 et des perspectives remarquables..... p.8
- Les commerces accompagnés vers le numérique p.14
- Foncier : un levier économique..... p.15



Rétrospective p.4



PLUi, kesako ? p.6



Le saviez-vous ? p.16



Travaux p.19



Le territoire a un incroyable talent

Cap vers l'emploi..... p.20



Association du territoire

À tout service..... p.21



À la découverte...

du service Urbanisme.... p.22



Les événements

à ne pas manquer p.23

- ▶ **Directeur de la publication :** Patrice LAURENT
- ▶ **Conception, réalisation et rédaction :** Service Communication & Relations presse CCLLO
- ▶ **Création graphique :** grafiklab.art
- ▶ **Photos et visuels :** CCLLO • Isabelle Tirador p.2 • Mairie de Mourenx p.5 • Adrien Basse-Cathalinat (Pays de Béarn) p.1, 7, 8

- Sébastien Arnouts p.23 • Dominique Grandemange p.6 • Nicolas Krief p.2, 17 • Adobe Stock Photo p.18 • DR.
- ▶ **Impression :** Imprimerie Germain - Mourenx. Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
- ▶ **Dépôt légal :** à parution, Juin 2022
- ▶ **ISSN 2779-5101**



“ Nous sommes une terre économique et dynamique. C'est cette activité, créatrice de nombreux emplois, qui nous permet d'aborder l'avenir avec optimisme ”



Patrice LAURENT, président de la CCLO, lors des 10 ans de Chemstart'Up
(plus d'infos p. 12)

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez s'est lancée depuis quelques années dans une politique offensive de reconquête des friches industrielles. C'est sous la mandature de Jacques CASSIAU-HAURIE que nous avons racheté les terrains de Rio Tinto (Ex-Pechiney) et de Célanèse (Ex-Rhône-Poulenc) pour les aménager et permettre l'installation de nouvelles activités et la création de nombreux emplois. Plus de 400 créations d'emplois sont prévues dans les prochaines années avec notamment la base logistique du groupe Lidl.

Ces terrains nous ont permis d'asseoir notre ambition stratégique sur la transition énergétique avec une méga-production d'électricité photovoltaïque (environ 35 MW) et dès cet été la production de biogaz avec le méthaniseur de TotalEnergies. Au moment où notre pays s'interroge, se questionne sur son indépendance énergétique, nous pouvons affirmer que ces choix étaient les bons, malgré les quelques détracteurs dont la motivation pouvait sembler douteuse.

Aujourd'hui, ce virage dans l'histoire du bassin de Lacq nous aura permis d'accueillir de nouveaux projets dans le domaine de la chimie verte : phéromones, recyclage de terres rares, production de chitine biosourcée, recherche et innovation...

Au-delà de l'industrie ce sont tous les métiers de la sous-traitance, le commerce, l'artisanat, les services, le tourisme, l'agriculture, l'économie sociale et solidaire que nous soutenons.

Ce magazine illustre nos différentes actions en la matière. Bien sûr il n'établit pas une liste exhaustive des futurs investissements, et les « prospects » que nous pouvons avoir avec leurs clauses de confidentialité ne nous permettent pas d'aborder d'éventuels beaux projets à venir encore.

Nous sommes une terre économique et dynamique. Nous irons plus loin dans les acquisitions foncières pour nous permettre de poursuivre, d'amplifier notre développement. C'est l'activité économique, créatrice de nombreux emplois, qui nous permet de maintenir notre niveau élevé de service public et permet d'aborder l'avenir avec optimisme.

Patrice LAURENT

Président de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Retour en images



La friche Saïca (ancienne Papeterie des Gaves) à Orthez se transforme grâce à la CCLO ! La passerelle qui permet de franchir le gave est terminée depuis le mois de mars. Ce patrimoine de style Eiffel sera ouvert exclusivement aux piétons et aux cyclistes fin 2023 (dès la fin des chantiers d'aménagement de l'ensemble de la friche).





Scannez le QR code pour voir le reportage vidéo



Un peu plus de 500 personnes ont participé aux ateliers de construction de la marionnette dans le cadre du projet Nos Cabanes au MI[X] à Mourenx. Cette semaine d'ateliers a eu lieu au mois d'avril et constitue la première étape de ce projet culturel XXL, porté par la CCLLO, la ville de Mourenx et le Département 64. Prochain rendez-vous en novembre pour la construction de la cabane !



Acteur engagé dans la transition énergétique, la CCLLO a participé aux rencontres "Pyrénées Hydrogène" organisées le 28 mars dernier par le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes.



Le 12 mars dernier, la CCLLO a soutenu les équipes béarnaises lors du village départ du Rallye Aïcha des Gazelles. Un événement sportif et festif avant le départ officiel au Maroc.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Un projet de territoire partagé entre nos communes.



LE TERRITOIRE DE LA CCLO



61 communes



750 km²
de superficie



55 000 habitants



3^e EPCI du
département
des Pyrénées-
Atlantiques

(EPCI = établissement
public de coopération
intercommunale)

Depuis 2015, la CCLO a entrepris une démarche de réflexion pour l'instauration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur le territoire. Le lancement de ce projet a été voté à l'unanimité par les élus du conseil communautaire le 2 mai dernier.

Qu'est-ce que le PLUi ?

Le PLU intercommunal est un outil de mise en œuvre d'un projet de territoire portant sur les questions d'urbanisme, de déplacements, d'habitat, de développement économique, de communications numériques, etc, avec une vision prospective de 10 à 15 ans.

C'est la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové, 2014*) qui accrédite à la communauté de communes d'élaborer un PLU intercommunal couvrant la totalité de son territoire. Cette loi a vocation à améliorer l'accès au logement et la protection des personnes vulnérables.

* La loi Climat et résilience du 22 août 2021 est venue compléter ces principes en intégrant le Zéro Artificialisation Nette.

Quels sont les objectifs d'un PLUi ?

- ▶ **Freiner** l'étalement urbain,
- ▶ **Densifier** villes et villages afin de limiter l'urbanisation et modérer la consommation de l'espace notamment des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Le transfert de la compétence à la communauté de communes ne remet pas en cause la compétence des maires pour la délivrance des actes d'autorisation des droits du sol : certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager, etc.

L'élaboration d'un PLU intercommunal nécessite une étroite collaboration entre la CCLO et les communes membres (co-construction avec les communes) et s'inscrit dans une démarche de projet.

Une mise en forme des enjeux pour une lecture plus claire

Au regard du projet de territoire révisé en 2021, il s'agira de mettre en application sous forme de document d'urbanisme les enjeux initiés par le projet de territoire et de coordonner l'ensemble des politiques menées sur le territoire : PCAET, PLH, OPAH-RU, CLS, PMR, PVD, etc (voir lexique p.7).

Les atouts du PLUi pour atteindre les objectifs

Les objectifs du PLUi, cités dans le deuxième paragraphe de cet article, seront menés grâce aux différents atouts de ce dernier :

- ▶ **En cohérence des politiques sectorielles**, le PLUi définit les priorités d'aménagement du territoire afin de concilier les enjeux de construction de logements, de mobilité, de modération de la consommation d'espaces, de développement des activités économiques, ainsi que de la qualité du cadre de vie.
- ▶ **En efficacité**, c'est-à-dire doter le territoire d'un projet opérationnel en phase avec la réalité du fonctionnement et de l'organisation des territoires.
- ▶ **En solidarité**, afin de permettre une mutualisation des moyens et des compétences sur un territoire élargi, cohérent et équilibré.

La mise en place d'un calendrier pour un projet réussi

Pour mener à bien ce PLUi, un calendrier spécifique a été établi :

- ▶ **Un temps de procédure** obligatoire qui s'échelonne de 2022 à 2025.
- ▶ **Un temps de construction** collective entre les communes, les associations et les administrés lors de réunions et d'enquêtes publiques organisées de 2023 à 2024.

Le document final permettra d'harmoniser les règles et facilitera les autorisations d'urbanisme pour les permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, et toute autre démarche liée à l'urbanisme.

Ce document final comportera par exemple :

- ▶ Un diagnostic territorial et un état initial de l'environnement pour partager des enjeux communs et territorialisés,
- ▶ Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) donnant une vision et les ambitions politiques pour le territoire, élément fondamental du projet,
- ▶ Un règlement graphique et écrit pour préciser les modalités collectives et spécifiques d'aménagement et de développement urbain.

LEXIQUE

- ▶ **PLUi** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- ▶ **PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial
- ▶ **PLH** : Programme Local de l'Habitat
- ▶ **OPAH-RU** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain
- ▶ **CLS** : Contrat Local de Santé
- ▶ **PMR** : Personne à Mobilité Réduite
- ▶ **PVD** : Petites Villes de Demain
- ▶ **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable





Dossier

ÉCONOMIE

**En 2022, une belle
dynamique
pour le territoire**

Dans un laboratoire de Chemstart'up, qui fêtait ses 10 ans le 9 mars dernier.



Développement d'industries innovantes, reprises de sites de production, requalification de friches, accompagnement des commerçants, créations d'emplois... malgré le contexte sanitaire difficile des deux dernières années, notre territoire continue de montrer une grande vitalité économique.

En faisant des paris d'avenir, notamment en investissant dans la transition énergétique, la CCLO, ses partenaires et ses entreprises ont su développer de nouvelles dynamiques et de nouveaux métiers.

Dans ce dossier, nous vous proposons un retour sur les réalisations 2021, les perspectives pour 2022 et un zoom sur certaines actions et réussites de notre territoire.

Un bilan 2021 remarquable et de nouveaux projets pour 2022

**Le territoire de la CCLO ne cesse d'évoluer. 2021 fut une belle année en termes de développement économique et 2022 promet de beaux projets...
Zoom sur les objectifs atteints et les annonces 2022 !**

ALPHA CHITIN

- Installation du premier site français de production de chitine et de chitosane. Cette entreprise innovante produit des composants pharmaceutiques à partir de larves de mouches, de krill (petits crustacés) et de mycélium (champignons).
- 12 emplois au démarrage en septembre 2022
- 14 M€ d'investissement
- Objectif : 55 emplois en 2024



AMARENCO FRANCE

- Développement à Os-Marsillon et Mourenx d'un très grand projet de stockage d'électricité par batteries
- Bail signé avec la CCLO au printemps 2022



CHEMSTART'UP

- Construction d'une 3^e extension pour le développement des entreprises Arkema, M2i et Canoe
- Réception prévue fin du printemps 2022
- Objectif : 85 emplois dès 2022



LIDL

- Implantation de la direction régionale et d'une plateforme logistique pour desservir ses magasins du Sud-Ouest
- 70 M€ d'investissement
- Objectif : 300 emplois



■ Lauréats France Relance

Plusieurs entreprises du territoire ont été les lauréates du Plan National de Relance et Résilience (PNRR) 2021.

- Alpha Chitin (industrie pharmaceutique), présentée ci-dessus.
- Novéal (cosmétiques), saluée pour avoir relocalisé une partie de sa production asiatique sur son site béarnais, en investissant 18 millions d'euros, ainsi qu'en créant une dizaine d'emplois.
- Novasep (industrie pharmaceutique, voir encadré p. 11), qui modernise son unité de synthèse chimique et développe un atelier pilote, en investissant plus de 6 millions d'euros et en créant 7 emplois dans le cadre de ce projet.





Traitement de la Covid-19 : Pfizer choisit d'investir sur notre territoire !

Pfizer prévoit d'investir plus de 520 millions d'euros au cours des 5 prochaines années en France, dont une partie dans l'usine Novasep de Mourenx. Une quarantaine d'emplois sont créés sur le site. Pfizer prévoit que l'usine mourennoise commencera à contribuer à la chaîne d'approvisionnement de son traitement contre la Covid-19 dès le 3^e trimestre 2022.

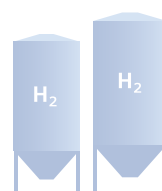
MÉTHANISEUR TOTALENERGIES BÉARN BIOGAZ

- Création d'un méthaniseur pour la production de biogaz
- 95 000 tonnes de capacité (traitement de déchets agricoles et de l'industrie agroalimentaire)
- 69 GWH de production
- 37 M€ d'investissement
- Plus de 20 emplois créés
- Fin des travaux cet été, avec la 1^{re} injection dans le réseau de gaz Teréga à l'automne



ESAT BELLEVUE

- Investissement de 4,3 M€ pour un nouveau bâtiment pour la production agro-alimentaire (Baigts-de-Béarn)
- Intervention de la CCLO par le biais de sa politique d'aide à l'immobilier d'entreprises



COSMEFAB

- Reprise de l'entreprise SFFC en 2021 à Mourenx
- Investissement pour la modernisation de l'usine cosmétique de 1,5 M€ sur 3 ans
- Plus de 20 emplois créés (en savoir plus p. 13)



PYRÉNÉES-HYDROGÈNE

- Participation de la CCLO à l'écosystème territorial Pyrénées-Hydrogène
- Soutien des projets producteurs et consommateurs d'hydrogène vert
- Projet d'implantation d'une station de distribution d'hydrogène



Perspectives 2022

2022 annonce également de nombreux projets pour les entreprises implantées sur le territoire. Voici ce que cette année nous réserve :

- Carester lance Caremag, un projet de recyclage d'aimants (composés de métaux rares) à Induslacq. Des études nécessaires au développement du premier démonstrateur industriel sont lancées avec pour objectif 42 millions d'euros d'investissement et la création de plus de 60 emplois industriels directs.
- Plusieurs projets d'investissements industriels sont à l'étude sur le territoire, notamment dans les domaines des énergies nouvelles (dont l'hydrogène) et de l'économie circulaire. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un travail collaboratif entre la CCLO, Chemparc, la Région Nouvelle-Aquitaine, le BDEA, la Sobegi et TotalEnergies.
- Chemparc comptabilise, pour la période 2021-2025, 400 millions d'euros d'investissement et quelque 450 emplois, auxquels il faut ajouter le projet de Carester décrit ci-dessus.

Chemstart'up : 10 ans d'innovations sur le territoire de la CCLO

Bâtie en 2011 à l'initiative de la CCLO et de Chemparc, la plateforme Chemstart'up, tournée vers la recherche, le développement et le transfert technologique, a fêté ses 10 ans le 9 mars dernier.

À l'occasion de l'anniversaire de Chemstart'up, rencontre avec trois acteurs-clés pour la plateforme.

10 ans après, voici ce que représente la plateforme pour eux.



Alain ROUSSET,
président de la Région
Nouvelle-Aquitaine

"Chemstart'up représente une réussite, une expérience. Chemstart'up est dans une histoire, ce n'est pas en soi une révolution. C'est ce qu'elle est devenue aujourd'hui, une plateforme technologique. L'industrie, l'économie, c'est le temps long. Ce ne sont pas des coups, c'est du temps long. Et c'est le cas ici.

"Chemstart'up représente une réussite !"

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez a un rôle extraordinaire pour favoriser l'implantation des entreprises, notamment sur le plan bâtiminaire, sur le plan des terrains, sur le plan de l'acceptabilité. Et la Région est également là pour donner du sens, de l'attractivité, pour qu'une entreprise vienne s'implanter."



Pierre NERGUARARIAN,
président de Chemparc

"C'est une très belle aventure. Malgré des moments difficiles, aujourd'hui les objectifs sont atteints, voire dépassés. Avec 2 500m² de laboratoire remplis, qui ont donné naissance à de belles entreprises, il y a eu de nouvelles extensions, de nouveaux projets sont en cours,



Scannez le QR code pour voir les interviews complètes



ainsi qu'une nouvelle étape : l'arrivée à l'échelon semi-industriel avec M2i.

"L'objectif dans 10 ans, ce sont 10 000 emplois sur le bassin de Lacq !"

Chemstart'up dans 10 ans ? Je le vois très bien, je le traduis en termes d'emplois et de développement pour la région. Sur le site de Lacq, qui aurait pensé qu'aujourd'hui, 10 ans après la fin de l'exploitation commerciale du gaz, 8 000 personnes travailleraient encore ici ? Donc l'objectif pour moi, dans 10 ans, ce ne sont pas 8 000 mais 10 000 personnes qui travaillent à Lacq !".



Philippe GUERRET,
président directeur
général de M2i

"Venir sur Chemstart'up était une évidence [...] car il y avait un écosystème, une rencontre d'hommes, une confiance qui s'est créée, puis

c'était un projet un peu fou ! Créée en 2014, M2i est l'une des premières entreprises à être arrivée sur la plateforme.

"M2i : au départ 8 personnes, aujourd'hui plus de 30 emplois"

En 2014, faire de l'industrie en France, de la recherche dans la transition agroécologique, il fallait y croire. Peu y croyaient. La Région, la CCLO y croyaient, les équipes de Chemstart'up aussi ! Au départ, il n'y avait que 8 personnes employées sur le site. Aujourd'hui, on en compte plus de 30. Le projet d'un nouveau bâtiment devrait générer une vingtaine d'emplois supplémentaires. Il y a une grosse évolution due à l'implantation sur le Béarn. L'origine du projet vient d'ici, il y a un grand attachement à cet endroit, cette région sur laquelle on continuera à se développer pendant longtemps !"

Cosmefab : un bel exemple de détermination

Cosmefab, entreprise spécialisée dans la fabrication de cosmétiques à base de produits naturels, s'est implantée à Mourenx en 2021. En un an, l'entreprise a déjà dépassé les objectifs fixés lors de son installation !

Depuis son arrivée, Cosmefab ne cesse de se développer. Reportage dans les locaux de ce site historique sur notre bassin industriel.

L'enseigne est flambant neuve mais les lieux ont gardé leur esprit 70's d'origine. "Tout est encore d'époque, confirme Paul BERECOECHEA, le directeur général de Cosmefab, mais les machines et matériaux sont d'une grande qualité". Une qualité qui se retrouve dans le travail de l'entreprise, dont le savoir-faire est précieux.

47 employés travaillent maintenant sur le site mourenxois de l'ancienne SFFC à la conception et la fabrication de produits cosmétiques conventionnels et bio : crèmes, savons, gels douches, solaires, etc.

Un savoir-faire, de A à Z

Recherche et développement, fabrication, conditionnement : l'entreprise maîtrise ces savoir-faire. Cosmefab intervient de plusieurs manières auprès de ses clients : soit elle propose ses propres cosmétiques "clés en main", soit elle accompagne le client de la recherche à la fabrication des produits, ou alors elle réalise la fabrication de produits dont les formules sont déjà conçues. Le plus de l'entreprise : la certification Ecocert qui valorise ses produits bio.

Des objectifs de développement atteints

Lorsque Paul BERECOECHEA et son associé Bruno COLLET (Laboratoires de Biarritz) ont repris la gestion de la société en 2021, l'objectif était de redynamiser cette activité industrielle, de maintenir les 23 emplois existants mais aussi d'en créer une quinzaine d'ici 3 ans. Objectif

dépassé aujourd'hui avec 47 salariés !

Et Cosmefab ne compte pas s'arrêter là. L'entreprise prévoit de moderniser ses outils et d'augmenter sa production : "nous cherchons toujours à accompagner la croissance des clients historiques, consolider les partenariats, mais aussi nous voulons aller chercher des partenaires et de la croissance externes, trouver de nouveaux clients qui confieraient à la société la création et la fabrication de leurs produits", détaille le directeur général.

*"Nos collaborateurs ont des savoir-faire forts",
Paul BERECOECHEA,
directeur général de Cosmefab*

Pour cela, il compte sur la grande capacité de production du site mais aussi et surtout "sur les savoir-faire forts des collaborateurs" qui permettent à la société de se développer.

24

emplois créés depuis la reprise début 2021 par Cosmefab de la gestion de l'entreprise SFFC (Société Française de Fabrication de Cosmétiques, créée par Sanofi dans les années 70, aujourd'hui propriété du groupe Bogart)

1,5 million

d'euros d'investissement prévus sur 3 ans, avec notamment le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine

COSMEFAB

Avenue Charles Moureu
64150 Mourenx
☎ 05 59 60 01 55

cosmefab.com

Scannez le QR code pour voir le reportage vidéo



Numérique : un coup de boost pour nos commerces



Un programme de transformation numérique des commerces a été lancé le 11 octobre dernier par la CCLO. Gratuit, il a pour ambition d'accompagner les entreprises à placer le numérique au cœur de leur stratégie et de leurs actions de développement.

Une réelle attente en matière de stratégie numérique

Ce programme connaît un grand succès : de nombreux commerçants ont répondu à l'appel lancé par le service Commerce de la CCLO. Une preuve qu'il existe une réelle attente en matière de stratégie numérique sur le territoire ! Le programme a pris sa vitesse de croisière, dès le mois de janvier 2022, et les commerçants commencent à en tirer profit notamment grâce aux formations organisées à la CCLO. Chaque commerçant est pris en charge individuellement et son parcours d'accompagnement est construit au plus près de ses besoins, grâce à un diagnostic personnalisé réalisé par les chambres consulaires.

Scannez le QR code pour voir les interviews complètes



Rencontre avec des commerçants bénéficiant de l'accompagnement de la CCLO

Lors de formations animées par la CCI Pau Béarn (partenaire de ce programme) au sein de la CCLO, nous avons rencontré trois entrepreneuses qui ont bénéficié de cet accompagnement. Zoom sur leur ressenti !

Laura, Delphine et Bénédicte, comme beaucoup de commerçants, ont subi les conséquences de la crise sanitaire. Conscientes du besoin de renouer avec leur clientèle et de gagner en visibilité, elles ont toutes les trois suivi les différentes formations proposées gratuitement par la CCLO et la CCI. Ce cycle de 3 formations offre aux commerçants des outils indispensables, simples à connaître et à maîtriser pour être performants au quotidien sur le digital.

À l'issue de ces formations, les entrepreneuses sont ressorties ravies car outillées pour gérer leur page Google My Business, être efficaces sur les réseaux sociaux et entretenir leurs relations clients (fichier client, fidélisation...).

Certaines d'entre elles ont également bénéficié d'aides financières de la part de la CCLO, pour investir dans du matériel numérique ou du meilleur référencement sur internet par exemple.

Leur message pour les commerçants qui hésitent à franchir le pas ? Elles les encouragent à suivre les formations et à être accompagnés, qu'ils soient débutants ou plus expérimentés ! « Il ne faut pas hésiter, il faut vivre avec son temps. Maintenant, il est indispensable d'avoir tous ces outils et de maîtriser sa visibilité sur internet et les réseaux sociaux. Il faut foncer et y aller ! », nous dit Delphine.

Retrouvez toutes les interviews sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

■ Quelques chiffres

Les entreprises en cours d'accompagnement au 1^{er} trimestre 2022 :

- 7 entreprises sont en pré-accompagnement avec la Cyber-base.
- 13 entreprises sont en cours de diagnostic Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).
- 4 entreprises sont en cours de diagnostic Chambre de Métiers et d'Artisanat (CMA).
- 6 entreprises souhaitent déposer une demande d'aides financières.
- 5 entreprises ont été financées pour l'acquisition d'un site internet.

Vous êtes commerçant et prêt à vous tourner vers le numérique ? Bonne nouvelle, vous pouvez encore bénéficier du programme d'accompagnement proposé par la CCLO !

Contactez le service Commerce : commerce@cc-lacqorthez.fr

☎ 05 59 60 84 28

La gestion du foncier, un levier pour la dynamique économique

Aménager des zones d'activité pour dynamiser l'économie du territoire : c'est ce que fait la CCLO via sa politique de gestion foncière.

■ Zoom sur...

LOUPIEN : UNE ZONE D'ACTIVITÉ DÉVELOPPÉE À MONEIN

Patrimoine de la CCLO depuis 2011, la zone d'activité de Loupien voit aujourd'hui ses derniers lots en passe d'être commercialisés. Cette zone de 22 lots compte des activités diverses, principalement artisanales (garage automobile, contrôle technique, maçonnerie, charpente, soudure, tuyauterie, pépinière d'entreprises, etc.). Avec une situation idéale en entrée de bourg, un accès facile et un raccordement à la fibre, la zone moneinchone a su attirer de nombreux entrepreneurs.

La zone d'activité de Loupien en quelques chiffres :

- ▶ 22 lots commercialisés
- ▶ 4 lots encore disponibles

La zone d'activité de Loupien, une situation idéale en entrée de bourg à Monein



Orthez : une nouvelle zone en création

- ▶ 2 hectares
- ▶ 7 lots
- ▶ Dont 6 000 m² pour le projet du Centre Hospitalier des Pyrénées (CHP)

Avec une situation exceptionnelle en bordure de Gave, la transformation de la friche Saïca (ancienne Papeterie des Gaves) permettra, au-delà du volet économique, de valoriser l'entrée de ville d'Orthez.

Autour de la passerelle de style Eiffel déjà réhabilitée (voir en p. 5), les 7 lots de la zone pourront accueillir des activités tertiaires.

Projet d'envergure déjà en cours, l'implantation de l'antenne orthézienne du Centre Hospitalier des Pyrénées s'étendra sur 6 000 m² de terrain.

LES LOTISSEMENTS D'ACTIVITÉ DE LA CCLO* EN BREF

- 13 lotissements d'activité : zone Louis, Naude-Plaine des bois, des Saligues, du Pesqué, Eurolacq 1, Eurolacq 2, de la Geüle, de N'Haux, de la glacière, Deüs Poueys, Lesclauze, Balagué, Loupien.
- 1 zone en cours de développement sur l'ancienne friche de la Saïca à Orthez (voir encadré)
- 1 nouvelle zone à l'étude (étude de faisabilité en cours à Bellocq)

* lotissements d'activité aménagés et commercialisés par la collectivité

Collecte des déchets

11% DE BAISSÉ POUR LA TEOM

(TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES)

Depuis le 4 avril 2022, les collectes des déchets ont évolué sur le territoire. Habitants répartis dans les 61 communes, vous avez de nombreux questionnements concernant ce changement, tout particulièrement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

LA TEOM, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Tout simplement, c'est une taxe qui finance la collecte des déchets, leur élimination et leur valorisation. Elle est appliquée à chaque foyer de la communauté de communes de façon identique. C'est grâce à elle que la collectivité assure l'ouverture de déchetteries, distribue gratuitement des composteurs, met en place des actions de sensibilisation au tri, gère les demandes des usagers, réalise les collectes, etc.

COMMENT EST RÉPARTI LE COÛT DE LA GESTION DES DÉCHETS ?

La collecte et le traitement des ordures ménagères représentent 50% du coût total de la gestion des déchets. On retrouve dans cette partie le financement des collectes (rémunération des agents, matériels, etc.) mais aussi l'incinération des déchets non-valorisables.

La collecte et le tri des emballages et du verre représentent 30% du coût total. Vient ensuite pour 20% le coût de fonctionnement des déchetteries et des collectes à domicile.

LA TEOM BAISSÉ ?

Le 21 mars dernier, les élus de la CCLO ont voté une baisse de cette taxe de 11%, dont le taux est dorénavant de 8,9%.



COLLECTE DES DÉCHETS : L'APPLI MA CCLO VOUS ALERTE !

Bac jaune, bac vert : soyez informés de vos jours de collecte grâce à l'application mobile Ma CCLO. Elle vous permet de recevoir une notification lorsqu'il faut sortir vos bacs ! Vous y trouverez également les calendriers de collectes, les points d'apport et les déchetteries les plus proches de chez vous, ainsi que toutes les informations pratiques sur nos services.

Le saviez-vous ?

ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE : UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI !

Lancée en 2019 à Mourenx, l'école de la 2^e chance du 64 continue de se développer sur le territoire et le département (Pau, Bayonne).

Mise en place par le Conseil Départemental, l'École de la 2^e chance est un organisme qui accompagne les jeunes qui ont entre 16 et 29 ans, sans diplôme ni scolarisés, à construire leur projet professionnel. Ces personnes, le plus souvent éloignées de l'emploi, sont ainsi prises en main par les missions locales afin de les insérer dans le monde du travail.



Les bases du savoir-faire et du savoir-être sont reprises. L'objectif est aussi de redonner confiance aux jeunes, qui se sentent mis à l'écart et en situation d'échec.

Les jeunes participent à des stages organisés en entreprises, qui permettent de découvrir différents métiers.

En 2021, 52 jeunes sur 140 ont signé pour un CDD, CDI ou un contrat d'apprentissage.

Plus d'infos : ☎ 05 59 35 64 00
ou info@e2c64.fr

LA MICRO-FOLIE DÉBARQUE AU MI[X] !



Lieu d'animation sur le territoire, le MI[X] accueillera le programme national « Micro-Folie » à partir du mois de juin.

Installé dans l'espace multi-fonction, venez admirer des œuvres projetées issues des collections des grands musées nationaux. Interagissez avec ces œuvres grâce à des tablettes et des casques de réalité virtuelle.

Plus besoin de vous déplacer à Paris pour admirer La Joconde, les tableaux de Manet, Renoir, Cézanne ou encore la galerie des Glaces du Château de Versailles, les œuvres viennent à vous ! La Micro-Folie a pour vocation de faciliter le rapport à la culture et aux savoirs : développez votre curiosité et rencontrez de grandes œuvres de façon ludique, tout en étant accompagné d'un médiateur.

Une offre gratuite, accessible à tous.

Le MI[X]

2, avenue Charles Moureu
64150 Mourenx
☎ 05 59 80 59 00
contact@le-mix.fr
www.le-mix.fr

INFOS DE LA CCLLO : SOYEZ CONNECTÉS !

Saviez-vous que la collectivité était présente sur de nombreux supports numériques ?

Sur ces différents outils, vous trouverez l'actualité du territoire, les événements et animations, les informations économiques, etc.

La page Facebook de la CCLLO est alimentée tous les jours avec les actualités du moment, des astuces, infos sur nos services, etc.

La page LinkedIn est le lieu d'information sur l'emploi et le développement économique du territoire : animations économiques, actualités des pépinières, reportages, etc.

Le compte Youtube regroupe l'ensemble des vidéos de la CCLLO : reportages, clips, interviews, etc.

L'application mobile Ma CCLLO, disponible sur Google Playstore et l'apps store d'Apple, vous accompagne au quotidien : actualités, chemins de randonnée, agenda des animations, localisation des arrêts de Mobilacq, et même la gestion des déchets !

La newsletter : chaque mois, restez informés sur ce qu'il se passe sur le territoire.

**Toutes les infos sur
cc-lacqorthez.fr**



Côté pépinières

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES DES PÉPINIÈRES...

> Ac FAM

Basée à la pépinière de Monein, zone de Loupien, la SARL Ac FAM est un centre de formation et de conseil de proximité, qui accompagne les professionnels dans les domaines de l'hygiène et de la nutrition.

Ac FAM
Mélanie DE ALMEIDA
& Aurélie GLEYZE
☎ 05 59 82 58 74
contact@acfam.fr
www.acfam.fr

> WEISS Patrimoines

La société WEISS Patrimoines s'est récemment implantée à la pépinière d'Artix. Elle met son expertise et ses compétences au service de tous dans le domaine du patrimoine : création et valorisation de patrimoine, préparation de sa retraite ou encore optimisation fiscale.

WEISS Patrimoines
☎ 06 58 35 38 85
weiss.bertrand@wanadoo.fr

> ALP dépolluant et contrôle

L'entreprise intègre la pépinière d'entreprises à Artix. Spécialisée dans la coordination SPS dans le BTP, le contrôle VGP, en études environnementales, en diagnostics sur bâtiments, elle réalise également des interventions de maintenance ou d'urgence sur les matériaux pollués.

ALP dépolluant et contrôles
Hervé BARADE
☎ 06 02 17 95 65
alpartix@gmail.com

EN 2021, 5 EMPLOIS CRÉÉS GRÂCE AU RÉSEAU DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

Eh oui, les petites entreprises créent aussi de l'emploi sur notre territoire ! Durant l'année 2021, les entreprises implantées au sein des pépinières de la CCLLO ont pu embaucher 5 nouvelles personnes.

Assistant administratif, technicien, dessinateur projeteur, commercial, ergonome... Ces différents métiers démontrent la diversité des activités des TPE au sein des pépinières, notamment à Artix, Biron et Monein.

APRÈS LA PÉPINIÈRE...

Après trois années passées au sein de la pépinière d'entreprises à Artix et afin de poursuivre son développement d'activité, l'agence Larradet Simon Architectes s'est installée en ce début d'année dans ses nouveaux locaux acquis sur la ZA Marcel Dassault à Artix. Nous souhaitons une bonne continuation à l'ensemble de l'équipe dirigée par Kevyn SIMON.

RÉSEAU DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

☎ 05 59 53 99 99

ENTREPREUNARIAT AU FÉMININ : UNE ANIMATION RÉUSSIE !

Le réseau des pépinières d'entreprises de la CCLLO organisait le 8 mars dernier son animation annuelle dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

Cette animation en faveur des femmes qui entreprennent a été cette année encore un véritable moment de partage, d'échanges et de convivialité et a donné lieu à un 2^e échange fin avril. Une quarantaine de participants, majoritairement féminins, ont suivi en visio et avec attention les témoignages de femmes à différentes étapes de la création d'entreprise présentes sur le territoire de la CCLLO :

- ▶ porteuses de projets accompagnées par des dispositifs spécifiques,
- ▶ jeunes créatrices en test d'activité et d'autres implantées en pépinières d'entreprises,
- ▶ cheffes d'entreprises plus aguerries dans leur rôle entrepreneurial,

ainsi que les présentations des dispositifs dédiés aux femmes entrepreneuses (#ConnectHers avec BNP Paribas).

La réussite de cette animation 2022 est le fruit d'une collaboration partenariale avec notamment BGE Tec Ge Coop, la SCIC Pau Pyrénées et BNP Paribas.



L'aménagement du territoire

Orthez – Sainte-Suzanne : des travaux pour le pont sur le Laà

Des travaux de réparation et confortement auront lieu cet été sur le pont sur le Laà à Orthez – Sainte-Suzanne : un chantier nécessaire pour la sécurité qui aura aussi un impact positif sur l'environnement.

Situé sur la rue la Carrère, le pont sur le Laà permet de relier Orthez au quartier de Sainte-Suzanne. L'état de santé du pont et du barrage, situé environ 20m en contrebas, nécessite une intervention.

En effet, des dépôts de matériaux (dits «affouillements» dans le jargon du BTP) se creusent sous la pile centrale et sous le barrage. Les fonctionnements de ces deux structures sont intimement liés, au point qu'il était nécessaire d'étudier des solutions globales de réhabilitation.

La CCLO, maître d'ouvrage délégué sur les travaux du pont sur le Laà

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez (CCLO) détient la compétence voirie d'intérêt communautaire, incluant les ouvrages d'art, et porte une attention particulière aux ponts. Ainsi, des travaux de réparation et confortement du pont et d'effacement du barrage vont être lancés à l'été 2022, pilotés par la CCLO. Ces travaux s'étaleront de 12 à 14 semaines, entre fin juin et fin septembre, et la circulation sera partiellement fermée pour les véhicules et les piétons à certaines périodes. Restez informés via nos actualités, sur notre application et notre page Facebook !

Effectuer ce type de travaux l'été est un élément majeur : à cette période, le niveau d'eau est le plus bas ! Il est donc plus facile de consolider le pont et d'effacer le barrage.

Un projet bénéfique pour l'écosystème aquatique

Ce projet a également une portée environnementale : la suppression du seuil s'inscrit dans la traduction de la directive-cadre européenne sur l'eau, déclinée par l'État (au niveau national). En d'autres termes, cela permet de rétablir une continuité écologique sur le cours d'eau et donc permettre à la faune aquatique de vivre dans un espace adapté à son épanouissement.



Le service bâtiments relooke les infrastructures

La pépinière d'Artix se refait une beauté

En avril 2022, les menuiseries extérieures du pôle central ont été remplacées car elles étaient anciennes, avec des performances thermiques faibles. Ces travaux ont permis la mise en place de menuiseries plus modernes et plus performantes, fabriquées à 80% à partir d'aluminium recyclé.

L'atelier d'Arance : un coup de jeune pour le bâtiment (photo ci-contre)

Des travaux de remise en état de l'étanchéité et de remise en peinture des façades et charpente métallique sont en cours de réalisation. Depuis sa création en 2009, le bâtiment est loué par Actemium et n'avait pas encore bénéficié de travaux.

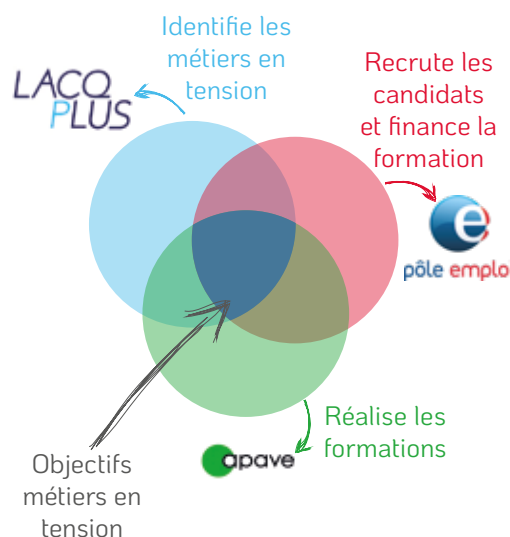
Un nettoyage de printemps pour la casquette en béton sur le parking de Chemstart'up

L'ancienne station-service Le Corbusier a été nettoyée et doit être repeinte. Un nettoyage des structures en béton armé est nécessaire tous les 3 à 4 ans et un rafraîchissement de peinture tous les 5 à 6 ans.



Le territoire a un incroyable talent

Objectifs métiers en tension : cap vers l'emploi !



Le territoire recherche d'incroyables talents pour pourvoir des emplois sur le bassin de Lacq... et si c'était vous ?

En 2021, le programme "Objectifs métiers en tension" a permis à 15 demandeurs d'emploi d'être recrutés par des entreprises du territoire, lors de sa première édition. Un programme gagnant-gagnant pour les personnes en recherche d'emploi et les entreprises du territoire.

Une édition 2021 réussie

Après le succès de l'édition 2021, l'association Lacq Plus et ses partenaires, Pôle Emploi et l'Apave, ont décidé de relancer leur programme "Objectifs métiers en tension" en 2022.

L'objectif : proposer des formations mutualisées et adaptées afin que les entreprises engagées réussissent l'embauche de leurs futurs collaborateurs. En 2021, les entreprises adhérentes à l'association Lacq Plus

ont choisi de mettre en avant les métiers d'électriciens et tuyauteurs. Les 15 candidats recrutés au travers de la méthode MRS (Méthode de Recrutement par Simulation) ont ainsi eu 58 jours de formation financés par Pôle Emploi, afin de pouvoir accéder à ces métiers en tension et très recherchés sur le Bassin de Lacq. Résultat : 100% des candidats ont été recrutés en début d'année 2022 !

15

personnes en recherche d'emploi ont participé à l'édition 2021 d'Objectifs métiers en tension

58

jours de formation ont été mis en place pour ces participants

100 %

des participants ont été recrutés à l'issue de ce programme

Participer au programme

Le démarrage des prochaines formations est prévu en juin. Au total pour 2022, 84 postes pour 6 métiers différents seront proposés. Le programme "Objectif métiers en tension" est réservé aux demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi. Vous êtes intéressé ? Parlez-en à votre conseiller !

LACQ PLUS, C'EST QUOI ?

Lacq Plus est une association locale qui fédère des PME et industriels du Bassin de Lacq avec plusieurs objectifs : assurer la promotion du Bassin de Lacq, développer le dialogue entre les entreprises, maintenir un pôle compétitif notamment dans les domaines de la qualité, sécurité et du développement durable, promouvoir l'emploi et les compétences, sensibiliser les jeunes.

Coup de projecteur sur...

A Tout Service, une asso solidaire

A Tout Service, association solidaire, est implantée sur le territoire depuis 1988. Depuis plus de 30 ans, cette structure accompagne les personnes en recherche d'emploi.

Rencontre avec Audrey LARRERE, directrice, et Nathalie MATHEVET, chargée d'insertion et de développement sur le secteur d'Orthez.

Parlez-nous de votre structure

Nous sommes une association intermédiaire, c'est-à-dire que nous faisons partie des structures d'insertion par l'activité économique. Notre mission est d'accueillir et d'accompagner des demandeurs d'emplois en insertion. L'accompagnement est social et professionnel afin de lever les freins à l'emploi. Nous leur proposons des missions de travail auprès de particuliers, d'entreprises, ou encore d'acteurs publics. Nous avons plusieurs bureaux à Artix, Mourenx, Orthez, ainsi que le siège social à Monein.

Combien de personnes bénéficient de votre accompagnement ?

Chaque année, environ 120 personnes bénéficient de notre accompagnement, avec des profils très différents. Nous accompagnons des personnes reconnues travailleurs handicapés, des publics RSA, des familles monoparentales, des jeunes sans diplôme, des demandeurs d'emploi de longue durée, etc.

Les missions sont également très diverses, vous pouvez effectuer des tâches de ménage, de jardinage (en plus c'est la saison !), le bricolage, des remplacements sur des postes peu ou pas qualifiés, dans les cantines et garderies, des missions de distribution de prospectus dans les commerces et lieux publics, au sein d'entreprises de BTP, etc.

Recherchez-vous des personnes à employer ou des entreprises pour accueillir vos bénéficiaires ?

On recherche oui ! Et sur tous les secteurs ! En priorité des publics mobiles, car beaucoup de demandeurs d'emploi non-mobiles n'ont pas un volume d'heures conséquent. Si vous recherchez un emploi, venez nous voir dans nos locaux !

Nous recherchons également des employeurs : particuliers, entreprises, collectivités, associations, etc.

Les missions peuvent être sur des besoins réguliers, mais aussi ponctuels sur des remplacements. Après, on étudie la demande en fonction du besoin de la personne qui recherche de la main d'œuvre.

Il y a-t-il des formations pour les demandeurs d'emploi ?

En effet, nous travaillons avec la personne sur son projet professionnel. Cela peut être des formations en externe avec les partenaires, et nous proposons aussi des formations en interne. L'an dernier, par exemple nous avons formé 5 personnes sur le repassage, sur les gestes et postures à adopter lors des tâches de ménage.

En savoir plus

- ▶  www.atoutservice64.fr
- ▶  ats-direction@atoutservice-64.fr
- ▶  05 59 21 45 20

Nous faisons des mises en situation en interne où nous nous glissons dans la peau d'un client pour voir le comportement de la personne. Nous débriefons ensuite avec elle pour faire le point sur ce qu'il y a à améliorer, ce qui est bien, ce qui est à garder.

Quel est le retour des entreprises qui bénéficient de vos services ?

Nous travaillons pour l'insertion, c'est-à-dire remettre les personnes dans le monde du travail, les accompagner sur leurs problématiques diverses et variées. Au final, les entreprises se rendent compte que les bénéficiaires ont une grande capacité d'adaptabilité et sont autonomes, avec des savoir-être très agréables comme le respect, la compréhension des consignes, la chaleur humaine.

Scannez le QR code pour voir le reportage vidéo



À la découverte...

Le service Urbanisme vous accompagne dans les démarches pour la réalisation de vos travaux.

Quel que soit votre projet de maison ou d'agrandissement, terrasse, cabanon, garage, clôture, piscine, toiture... ou encore la volonté de transformer un bâtiment en commerce, bureaux ou logement : le service Urbanisme de la CCLO vous accompagne !

Un service qui accompagne les administrés dans leurs démarches

La CCLO possède la compétence « *Instruction des autorisations d'occupation du sol et aide technique et financière à l'élaboration, au suivi et à la révision des cartes communales et des plans locaux d'urbanisme* ». Dans un langage moins technique, un service Urbanisme est présent au sein de l'intercommunalité pour aider, conseiller et accompagner les communes, particuliers et professionnels dans toutes leurs démarches avant de commencer tout type de travaux.

Un certificat d'urbanisme, un permis de construire, un permis d'aménager, une déclaration préalable à la construction, un permis de démolir, une autorisation de travaux : vous trouverez de l'aide pour tous vos projets !

Les règles d'urbanisme et les formulaires de demande d'urbanisme sont téléchargeables sur le site internet de la CCLO : cc-lacqorthez.fr.

Nouveauté 2022 : les demandes d'autorisation d'urbanisme se font aussi en ligne !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez dorénavant effectuer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne ! Un service gratuit, accessible à tous 7 jours sur 7, 24h sur 24. Plus besoin de se déplacer en mairie ou de poster les dossiers de demande.

Le plus ? Un suivi en temps réel de l'avancement de votre dossier.

Rendez-vous sur e-permis.fr

Un service qui travaille en étroite collaboration avec les mairies

Le saviez-vous ? Certains projets réalisés par les mairies sont soumis au Code de l'Urbanisme. Pour cela, le document d'urbanisme de la commune doit évoluer. Une procédure réglementaire est engagée avec l'organisation de réunion publique et par la suite d'enquête publique.

Carte d'identité

- ▶ Pôle aménagement du territoire
- ▶ Nombre d'agents : 8

3 819

dossiers traités entre 2020 et 2021

Tout le monde peut participer aux réunions publiques et aux enquêtes publiques afin d'exprimer leur avis, exposer leur demande.

Par exemple, une mairie souhaitant construire un bâtiment industriel sur une ancienne zone agricole devra modifier le zonage selon plusieurs procédures. Prévenir les usagers à travers une enquête publique permet de recueillir leurs avis.

Rendez-vous sur cc-lacqorthez.fr.

■ Contacts

Service Urbanisme

urbanisme@cc-lacqorthez.fr

☎ 05 59 60 73 50



Agenda

LES ÉVÈNEMENTS DE JUIN À SEPTEMBRE

- ▶ La Fête du Lac : samedi 11 juin. Animations sportives et ludiques sur la Base de loisirs Orthez-Biron.



- ▶ Marchés Nocturnes à Orthez : les vendredis 8 juillet et 19 août.
- ▶ Festi'Marchés : pendant les mois de juillet et août, animations musicales sur les marchés hebdomadaires d'Arthez-de-Béarn, Artix, Monein, Mourenx, Orthez et Puyoô.
- ▶ Marchés de Producteurs de Pays : cf. encart Adishatz ci-contre.
- ▶ Saison d'été de la Base de loisirs : ouverture de la plage (baignade surveillée) et animations du 2 juillet au 28 août.
- ▶ Les animations d'été du MI[X] et des bibliothèques du réseau pôle lecture.

Retrouvez toutes nos animations sur :
www.cc-lacqorthez.fr et sur l'application Ma CCLLO

Contacts CCLLO

-  Hôtel de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez
Rond-point des Chênes - BP 73
64150 MOURENX
-  05 59 60 03 46
-  contact@cc-lacqorthez.fr
-  www.cc-lacqorthez.fr
-  @CCLacqOrthez
-  Communauté de Communes de Lacq-Orthez
-  Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Adishatz !

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS : NOS TERROIRS SE DÉGUSTENT

Cette année, 7 marchés de producteurs de pays auront lieu sur notre territoire : Base de loisirs Orthez-Biron (11 juin), Lucq-de-Béarn (17 juin) Sault-de-Navailles (18 juin), Mourenx (24 juin), Orthez (4 août), Monein (18 août), Arthez-de-Béarn (2 septembre). Ces marchés, organisés en partenariat avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques réunissent exclusivement des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques. Qualité des produits et des méthodes de travail sont garanties par les participants. Conviviaux et chaleureux, ces moments de partage permettent de mettre en valeur la richesse et la diversité des productions de nos terroirs. Éleveurs, maraîchers, apiculteurs, viticulteurs... profitez de ces marchés pour rencontrer les producteurs et déguster directement «à la source» !



MERCATS DE PRODUCTORS DE PAÍS : LOS NOSTES TERRADORS QUE'S TASTAN

Aqueste an, 7 mercats de productors de país qu'auràn lòc suu nòste territòri : Basa de lésers Ortès-Viron (11 de junh), Luc (17 de junh) Saut de Navalhas (18 de junh), Morencs (24 de junh), Ortès (4 d'aost), Monenh (18 d'aost), Artés (2 de seteme). Aqueths mercats organizats en associacion dab la Crampa d'Agricultura deus Pirenèus Atlantics qu'amassan sonque productors locals, tots engatjats au respècte d'ua carta de bonas practicas. Qualitat deus produïts e deus metòdes de trabalh qu'ei garantida peus participants. Conviviaus e calorós, aqueths moments de partatge que permeten de mèter en valor la riquesa e la diversitat de las produccions deus nostes terradors. Neuridors, legumaires, abelhèrs, vinhèrs... profieitatx d'aqueths mercats entà encontrar los productors e tastar dirèctament «a la hont» !

Autorisations d'urbanisme

Faites vos demandes en ligne sur
www.e-permis.fr*

Service simple, gratuit,
accessible 24h/24



- Abidos
- Abos
- Argagnon
- Arnos
- Arthez-de-Béarn
- Artix
- Baigts-de-Béarn
- Balansun
- Bellocq
- Bézingrand
- Biron
- Bonnut
- Boumourt
- Cardesse
- Casteide-Cami
- Casteide-Candau
- Castétis
- Castetner
- Castillon-d'Arthez
- Cescau
- Cuqueron
- Doazon
- Hageaubin
- Laà-Mondrans
- Labastide-Cézéracq
- Labastide-Monréjeau
- Labeyrie
- Lacadée
- Lacommande
- Lacq
- Lagor
- Lahourcade
- Lanneplà
- Loubieng
- Lucq-de-Béarn
- Maslacq
- Mesplède
- Monein
- Mont-Arance-Gouze-Lendresse
- Mourenx
- Noguères
- Orthez - Sainte-Suzanne
- Os-Marsillon
- Ozenx-Montestrucq
- Parbayse
- Pardies
- Puyoô
- Ramous
- Saint-Boès
- Saint-Girons-en-Béarn
- Saint-Médard
- Salles-Mongiscard
- Sallespisse
- Sarpourenx
- Sault-de-Navailles
- Sauvelade
- Serres-Sainte-Marie
- Tarsacq
- Urdès
- Viellenave-d'Arthez
- Viellesègure

* Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous avez la possibilité de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne en suivant le lien www.e-permis.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.cc-lacqorthez.fr

LA CCLO AVEC VOUS AU QUOTIDIEN